

Planning des comités et des permanences juridiques 2026

Les comités ont lieu les mardis :

13 janvier
3 mars
19 mai
16 juin
25 Août
6 octobre
8 décembre

Les permanences juridiques ont lieu
les jeudis dès 14h30 :

8 janvier
12 février
5 mars
2 avril
7 mai
4 juin
2 juillet
13 août
3 septembre
8 octobre
5 novembre
3 décembre

NB : Les permanences juridiques sont assurées par Me Lironi et Me Crisante,
avocats au barreau de Genève.

Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous au 078.776.40.04 ou au
078.883.37.34